

# Document d'information sur un engagement électoral

(Loi sur la transparence des engagements électoraux, L.N.-B. 2018, c. 1, articles 4 et 5)



**P 10 006**

(2024-03-14)

Partie A : Engagement électoral	
Parti politique enregistré	Association libérale du Nouveau-Brunswick
Numéro	L-007
Titre	Supprimer la taxe de vente provinciale (TVP) sur les nouveaux logements
Description	Supprimer temporairement la taxe de vente provinciale (TVP) sur les nouveaux projets de construction de logements multiunités pour encourager le développement de logements réellement abordables, comme l'ont déjà fait d'autres provinces de l'Atlantique.
Type d'engagement	X Engagement du parti <input type="checkbox"/> Engagement du chef
Renvoi à la plateforme électorale	la plateforme n'est pas disponible
Type de document d'information	<p>Cochez l'une des cases suivantes :</p> <p>X a) Estimation des coûts, c.-à-d. une estimation des coûts ou des incidences financières</p> <p><input type="checkbox"/> b) Énoncé des coûts maximaux, c.-à-d. si l'engagement porte sur la mise en œuvre d'un programme ou service nouveau ou élargi, un énoncé des coûts maximaux que le parti lui accordera s'il forme le prochain gouvernement</p> <p>c) Aucune estimation des incidences financières de l'engagement électoral n'a été créée pour les raisons suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> On ne disposait pas d'assez d'information pour préparer une estimation des coûts.</p> <p><input type="checkbox"/> L'engagement électoral n'aura aucune incidence financière pour la province.</p> <p><input type="checkbox"/> Le parti refuse de préparer une estimation des coûts ou un énoncé des coûts maximaux relativement à l'engagement électoral.</p>
Document d'information complémentaire	<p>Si un énoncé des coûts maximaux a été coché ci-dessus et l'engagement électoral indique qu'il augmentera ou réduira les recettes, le document d'information complémentaire suivant est également déposé :</p> <p><b>Non-applicable</b></p>

Partie B : Incidences financières							
Exercice	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	Postérieur	Total
Budget de fonctionnement – recettes		(30 000 000)	(30 000 000)	(30 000 000)			(90 000 000)
Budget de fonctionnement – charges							
Budget d'investissement – dépenses							
<p>X Ces incidences financières se trouvent dans le <i>Résumé des engagements électoraux</i> déposé avec le présent document d'information.</p>							

**Partie C : Autres renseignements requis**

Chaque hypothèse importante formulée en vue de déterminer l'estimation des coûts ou l'énoncé des coûts maximaux.

Le temporaire est de trois ans.

Les sources des renseignements ayant servi à l'estimation des coûts ou à l'énoncé des coûts maximaux.

La Bibliothèque de l'Assemblée législative a fourni les éléments suivants :

Il n'existe pas de données administratives permettant d'apporter une réponse précise. Cependant, on estime que la portion provinciale de la TVH sur les nouvelles constructions locatives serait de l'ordre de 30 à 35 millions de dollars.

Les calculs exécutés pour procéder à l'estimation des coûts ou à l'énoncé des coûts maximaux.

**Partie D : Publication**

X Le présent document d'information a été rendu public par le parti politique enregistré à l'aide des médias, notamment par communiqué de presse, affichage sur un site Web ou tout autre moyen médiatique d'information publique.

**Partie E : Signature**

X Représentant officiel du parti politique enregistré ou

Agent principal du parti politique enregistré

Nom

**Eldon Hunter**

Signature écrite

Date

ou signature électronique (taper le nom)

**Eldon Hunter**

Date

Le 21 septembre 2024